



Commune de Passy

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT "VOLET EAUX PLUVIALES"
SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
ANNEXES SANITAIRES AU PLU - VOLET EAUX PLUVIALES
 - Propositions de travaux et recommandations -
 Planche est

Réglementation Article L2224-10 du CCCT - Alinéa 4
 "Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

- Divers :
- Contour PLU
 - Secteur Potentiellement Urbanisable
 - Réseau hydrographique
 - Zone Humide (inventaire départemental)
 - Mise à jour bâti
 - Secteur présentant un dysfonctionnement
- Réseaux :
- Réseau EP public
 - Réseau unitaire
 - Réseau unitaire de refoulement
 - Bassin de rétention
 - Plage de dépôt
- Travaux :
- Travaux à réaliser
 - Travaux
 - Recommandations
- Emprise réelle de la carte :
- Travaux futur à court, moyen et long terme
 - Réseau EP à créer (Schéma directeur Montmasson juillet 2015)

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 28/11/19 approuvant le PLU de la commune de Passy.

Le Maire

Date : Novembre 2019
 Echelle : 1/5000
 Fichier : AS_EP_EST_TX
 Dessin : M. GAILLARD

NICOIT INGÉNIEURS CONSEILS
 74600 ANNETY - CHAMAROD
 Tel : 04 78 24 20 08
 www.nicoit-assainissement.com
 e-mail : contact@nicoit-assainissement.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

